



Société Coopérative  
Intercommunale  
Rue Louvrex, 95  
4000 LIEGE

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 29 SEPTEMBRE 2020**

### **POINT 7 de l'ordre du jour**

#### **Approbation du rapport spécifique sur les prises de participation prévu à l'article L1512-5 du CDLD.**

Il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver le rapport spécifique sur les prises de participation établi en vertu de l'article L1512-5 du CDLD, lequel est ci-annexé.

Ce rapport spécifique a été arrêté par le Conseil d'Administration en séance du 26 août 2020.

La valeur des participations détenues directement dans Nethys SA et Resa SA est traduite dans les immobilisations financières du BNB comptes annuels 2019 (code 28) et s'élève à **1.849.693.703,42 €**, en progression par rapport à l'exercice 2018.

**Société Coopérative**

**Intercommunale**

**Rue Louvrex, 95**

**4000 LIEGE**

**Rapport spécifique du Conseil d'Administration**  
**sur les prises de participation.**

**Exercice 2019**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1512-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Conseil d'Administration établit son rapport spécifique sur les prises de participations.

Au cours de l'année 2019, l'intercommunale pure de financement Enodia SCiRL a procédé à diverses opérations de réorganisation du groupe et, à cette fin, à différentes acquisitions ou cessions d'actions. Il importe de préciser que ces opérations concernent exclusivement des titres détenus dans des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation existant, à l'exception de la SA Resa Innovation & Technologie, société filiale nouvellement créée par le GRD Resa.

**I. Les opérations relatives aux participations détenues par Enodia SCiRL au cours de l'exercice social 2019 sont les suivantes :**

**1) Transformation du GRD Resa S.A. en personne morale de droit public prenant la forme d'une intercommunale.**

En vue de permettre au Gestionnaire de Distribution d'Énergie Resa SA de répondre aux nouvelles dispositions du Décret wallon sur les GRD adopté par le Parlement wallon le 11 mai 2018, Enodia a procédé à la cession, à titre de gratuit, d'un ensemble d'actions détenues dans Resa SA, à la Province de Liège et aux Communes, selon la proportion de ces associés provincial/communaux aux secteurs 1 (GRD Électricité) et 5 (GRD Gaz). 4.085 actions ont ainsi été cédées à la Province de Liège et aux 73 communes actionnaires au sein de ces secteurs. Au terme de cette opération de cession, la participation détenue par Enodia en Resa SA Intercommunale est de 99,95 % du capital, représentée par 9.059.428 actions d'une valeur unitaire de 72,59 €.



Pour le surplus, il y a lieu de noter que par décision du Conseil d'Administration du 5 avril 2019, Enodia a procédé à l'acquisition de l'unique action de capital détenue par WBCC SA au capital de Resa SA, et ce en vue de préserver le caractère intercommunal pur du GRD dans le cadre de sa transformation en personne morale de droit public.

2) Souscription d'une action de capital à la constitution de Resa Innovation & Technologie SA, filiale opérationnelle de Resa SA Intercommunale

Suite à la décision de principe prise par le Conseil d'Administration de Resa en décembre 2018 de procéder à la constitution d'une filiale opérationnelle, le Conseil d'Administration a décidé le 29 mars 2019 de souscrire à une action de capital à la constitution intervenue le 4 avril 2019 de la S.A. Resa Innovation & Technologie, dont le capital social de 61.500 € est constitué de 1000 actions.

Cette décision s'inscrit dans une volonté de transparence et d'information de la part du GRD Resa à l'égard de son actionnaire Enodia et répond aux dispositions de l'article 16, §2, 2° du nouveau Décret wallon sur les GRD prévoyant que ladite filiale doit être détenue à 100% par le GRD qui lui a confié, en tout ou en partie, l'exploitation journalière de son activité et, le cas échéant, les actionnaires de ce dernier.

3) Cession d'une action de capital de FINANPART SA à Nethys SA et rétrocession de cette même action.

Afin de se mettre en conformité avec les dispositions de l'article 646 du Code des Sociétés, dès lors que la SA FINANPART comptait Enodia SCiRL pour actionnaire unique depuis la réalisation de l'opération de scission partielle de Nethys SA intervenue le 29 juin 2018 concourant à placer le GRD Resa sous le contrôle actionnarial direct d'Enodia SCiRL, le Conseil d'Administration a procédé à la cession à Nethys SA d'une action de capital de FINANPART SA à la valeur comptable de 67,70 €.

Cette action de capital de FINANPART détenue par Nethys a été rétrocédée à Enodia SCiRL suite à la décision du Conseil d'Administration d'Enodia du 14 novembre 2019, de manière telle à réunir dans les seules mains d'Enodia l'intégralité des actions de FINANPART et ainsi à pouvoir procéder à l'opération de fusion « simplifiée » de FINANPART par absorption au sein d'Enodia, déterminée aux articles 719 à 727 du Code des Sociétés.

Le Conseil d'Administration tient à préciser que l'opération de fusion « simplifiée » précitée a été réalisée le 3 mars 2020 avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2019. Cette opération acte la « suppression » de la SA FINANPART, ce qui rencontre par ailleurs la recommandation n°24 du Rapport final de la Commission d'enquête parlementaire wallonne.

## II. Montant des participations financières reprises à l'actif du bilan

Le bilan au 31 décembre 2019 fait état d'immobilisations financières à hauteur d'un montant de **1.849.693.703,42 €**.

Au 31 décembre 2019, le portefeuille des participations détenues par Enodia s'établit comme suit :

- 1.183.068.526 actions de capital de Nethys SA<sup>1</sup> (100 %) ;
- 9.059.428 actions du GRD Resa SA Intercommunale (99,95 %) ;
- 1 action de capital de Resa Innovation & Technologie SA, filiale opérationnelle du GRD Resa ;
- 3.000 parts au sein du capital de la SCRL Services Promotion Initiatives (0,20 %) ;
- 58 parts de capital dans EthiasCo sprl<sup>2</sup> (0,49 %).

---

Pour le Conseil d'Administration,

Julie FERNANDEZ FERNANDEZ  
Présidente  
Liège, le 26 août 2020.

---

<sup>1</sup> FINANPART SA a été absorbée le 3 mars 2020 au sein d'Enodia SCIRL avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2019, cette dernière se substituant à l'entité absorbée au capital de Nethys SA, dont elle détient la totalité des actions.

<sup>2</sup> Cette participation résulte de la transformation d'Ethias Droit Commun, association d'assurances mutuelles en une société coopérative EthiasCo sprl, dont l'objet social n'est plus une activité d'assurances mais la gestion d'une participation, ce qui a eu pour effet de transformer la qualité d'Enodia de membre affilié en membre coopérateur avec attribution d'un nombre de parts déterminé par l'Assemblée générale de transformation du 27 décembre 2017.